



POSTAL ADDRESS—ADRESSE POSTALE: UNITED NATIONS, N.Y. 10017
CABLE ADDRESS—ADRESSE TELEGRAPHIQUE: UNATIONS NEWYORK

Référence : C.N.992.2007 (Notification Dépositaire)

*Cérémonie des traités - Thème 2007: Vers une participation et
une mise en œuvre universelles*

Rapport Final

New York, 2 octobre 2007 : 48 États ont participé à la Cérémonie des traités - Thème 2007: Vers une participation et une mise en œuvre universelles - Un cadre juridique général pour la paix, le développement et les droits de l'homme qui s'est tenue au siège des Nations Unies du 25 au 27 septembre et du 1 au 2 octobre 2007. 9 États ont participé au niveau de Chef d'État ou de Gouvernement et 26 États au niveau de Ministre des affaires étrangères. Un total de **81 formalités** relatives à 33 traités (40 signatures et 41 ratifications, acceptations, approbations, adhésions et consentements à être lié ont été entreprises).

Au total, **15 États** ont signé la **Convention relative aux droits des personnes handicapées** qui a été adoptée le 13 décembre 2006, et 2 États l'ont ratifiée. De plus, 7 États ont signé le **Protocole facultatif se rapportant à la Convention relative aux droits des personnes handicapées** qui a également été adopté le 13 décembre 2006. 10 États ont signé la **Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées** qui a été adoptée le 20 décembre 2006.

Il est à noter que le Gabon a entrepris un total de 7 formalités liées aux traités lors de la Cérémonie des traités de cette année (2 signatures, 4 ratifications et 1 adhésion).

A l'occasion de la Cérémonie, les démarches nécessaires ont été entreprises pour le groupe principal des traités suivants:

Droits de l'homme

- Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, 1966 (1 adhésion par Bahreïn).
- Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, 1966 (1 signature par le Kazakhstan).
- Deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits

Attention : Les Services des traités des Ministères des affaires étrangères et des organisations internationales concernés. Les notifications dépositaires sont actuellement publiées en formats papier et électronique. Les missions permanentes auprès des Nations Unies peuvent consulter les notifications dépositaires à l'adresse électronique suivante : missions@un.int. Ces notifications sont également disponibles sur le site Internet de la Collection des traités des Nations Unies à l'adresse <http://untreaty.un.org>, où les personnes intéressées peuvent souscrire au nouveau service automatisé d'abonnement pour recevoir directement des notifications dépositaires par courriel. Les missions permanentes sont invitées à se procurer les notifications dépositaires mises à leur disposition au bureau NL-300.

civils et politiques visant à abolir la peine de mort, 1989 (2 adhésions par la France et le Mexique).

- Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, 1984 (1 adhésion par la Thaïlande).
- Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, 2002 (2 signatures par l'Irlande et le Kazakhstan).
- Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés, 2000 (1 ratification par Vanuatu).
- Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants, 2000 (1 ratification par le Gabon et une adhésion par l'Iran (République islamique d')).

Terrorisme, crime organisé et corruption

- Convention internationale contre la prise d'otage, 1979 (1 adhésion par la Thaïlande).
- Protocole contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de leurs pièces, éléments et munitions, additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée, 2001 (1 adhésion par le Paraguay).
- Convention des Nations Unies contre la corruption, 2003 (5 ratifications par le Canada, le Gabon, la Moldova, le Portugal et la Suède).
- Convention internationale pour la répression des actes de terrorisme nucléaire, 2005 (4 ratifications par le Gabon, le Kirghizistan, le Sri Lanka et l'Ukraine).

Environnement

- Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants, 2001 (1 ratification by Ukraine)

Désarmement

- Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination (avec Protocoles I, II et III), 1980 (1 adhésion avec consentement à être lié par le Protocole I et le Protocole III par le Gabon).

Attention : Les Services des traités des Ministères des affaires étrangères et des organisations internationales concernés. Les notifications dépositaires sont actuellement publiées en formats papier et électronique. Les missions permanentes auprès des Nations Unies peuvent consulter les notifications dépositaires à l'adresse électronique suivante : missions@un.int. Ces notifications sont également disponibles sur le site Internet de la Collection des traités des Nations Unies à l'adresse <http://untreaty.un.org>, où les personnes intéressées peuvent souscrire au nouveau service automatisé d'abonnement pour recevoir directement des notifications dépositaires par courriel. Les missions permanentes sont invitées à se procurer les notifications dépositaires mises à leur disposition au bureau NL-300.

- Amendement à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination, 2001 (1 acceptation par le Chili).
- Protocole relatif aux restes explosifs de guerre à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination (Protocole V), 2003 (2 instruments de consentement à être lié par l'Autriche et la Nouvelle Zélande).

Commerce international

- Convention des Nations Unies sur l'utilisation de communications électroniques dans les contrats internationaux, 2005 (5 signatures par la Colombie, l'Iran, (République islamique d'), Monténégro, le Panama et les Philippines).

Traités adoptés de date récente

- Protocole facultatif à la Convention sur la sécurité du personnel des Nations Unies et du personnel associé, 2005 (2 ratifications par l'Autriche et l'Espagne).
- Convention relative aux droits des personnes handicapées, 2006 (15 signatures par la Bulgarie, le Cambodge, les Comores, l'Estonie, le Japon, le Malawi, les Maldives, Madagascar, Maurice, Monténégro, les Philippines, la Roumanie, la Slovaquie, le Swaziland et Trinité-et-Tobago, et 2 ratifications par le Gabon et l'Inde).
- Protocole facultatif se rapportant à la Convention relative aux droits des personnes handicapées, 2006 (7 signatures par le Cambodge, le Gabon, Madagascar, Maurice, Monténégro, la Slovaquie et le Swaziland).
- Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées, 2006 (10 signatures par la Colombie, le Danemark, le Gabon, l'Allemagne, le Liechtenstein, le Panama, la Slovaquie, la Slovénie, l'Espagne et le Swaziland).

Autres traités

- Convention de Vienne sur les relations diplomatiques, 1961 (1 adhésion par Maldives).
- Convention relative à l'esclavage, 1926 (1 adhésion par le Paraguay).
- Protocole amendant la Convention relative à l'esclavage, 1953 (1 adhésion par le Paraguay).

Attention : Les Services des traités des Ministères des affaires étrangères et des organisations internationales concernés. Les notifications dépositaires sont actuellement publiées en formats papier et électronique. Les missions permanentes auprès des Nations Unies peuvent consulter les notifications dépositaires à l'adresse électronique suivante : missions@un.int. Ces notifications sont également disponibles sur le site Internet de la Collection des traités des Nations Unies à l'adresse <http://untreaty.un.org>, où les personnes intéressées peuvent souscrire au nouveau service automatisé d'abonnement pour recevoir directement des notifications dépositaires par courriel. Les missions permanentes sont invitées à se procurer les notifications dépositaires mises à leur disposition au bureau NL-300.

- Convention relative à l'esclavage telle qu'amendée par le Protocole, 1953 (1 participation par le Paraguay).
- Convention supplémentaire relative à l'abolition de l'esclavage, de la traite des esclaves et des institutions et pratiques analogues à l'esclavage, 1956 (1 adhésion par le Paraguay).
- Accord sur les privilèges et immunités de la Cour pénale internationale, 2002 (1 adhésion par le Mexique).
- Convention des Nations Unies sur le transport de marchandises par mer, 1978 (1 adhésion par la République Dominicaine).
- Protocole à l'Accord européen de 1991 sur les grandes lignes de transport international combiné et les installations connexes (AGTC) concernant le transport combiné par voie navigable, 1997 (1 approbation par la Hongrie).
- Accord international de 2006 sur les bois tropicaux, 2006 (1 ratification par la Malaisie).
- Accord sur les privilèges et immunités du Tribunal international du droit de la mer, 1997 (2 adhésions par le Chili et la Pologne).
- Protocole sur les privilèges et immunités de l'Autorité internationale des fonds marins, 1998 (1 adhésion par la Pologne).
- Amendement au Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, 1997 (1 acceptation par la Namibie).
- Amendement au Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, 1999 (1 acceptation par la Namibie).

En définitive, les États ont entrepris les formalités suivantes à l'occasion des précédentes cérémonies des traités:

- *Sommet du millénaire 2000* - **273** actions par 84 États.
- *Thème 2001: Droit de la femme et de l'enfant* - **135** actions par 61 États.
- *Cérémonie spéciale des traités, 2001 : Traités multilatéraux sur le terrorisme* - **180** actions par 79 États.
- *Thème 2002: Développement durable* - **83** actions par 41 États.
- *Thème 2003: Traités contre la criminalité transnationale organisée et le terrorisme* -

Attention : Les Services des traités des Ministères des affaires étrangères et des organisations internationales concernés. Les notifications depositaires sont actuellement publiées en formats papier et électronique. Les missions permanentes auprès des Nations Unies peuvent consulter les notifications depositaires à l'adresse électronique suivante : missions@un.int. Ces notifications sont également disponibles sur le site Internet de la Collection des traités des Nations Unies à l'adresse <http://untreaty.un.org>, où les personnes intéressées peuvent souscrire au nouveau service automatisé d'abonnement pour recevoir directement des notifications depositaires par courriel. Les missions permanentes sont invitées à se procurer les notifications depositaires mises à leur disposition au bureau NL-300.

155 actions par 56 États.

- *Thème 2004: Traités relatifs à la protection des civils* - **102** actions par 35 États.
- *Thème 2005 : Faire face aux défis mondiaux*- **265** actions par 99 États et la Communauté européenne.
- *Thème 2006 : Franchir les frontières* - **86** actions par 46 États

Le 5 octobre 2007



Attention : Les Services des traités des Ministères des affaires étrangères et des organisations internationales concernés. Les notifications depositaires sont actuellement publiées en formats papier et électronique. Les missions permanentes auprès des Nations Unies peuvent consulter les notifications depositaires à l'adresse électronique suivante : missions@un.int. Ces notifications sont également disponibles sur le site Internet de la Collection des traités des Nations Unies à l'adresse <http://untreaty.un.org>, où les personnes intéressées peuvent souscrire au nouveau service automatisé d'abonnement pour recevoir directement des notifications depositaires par courriel. Les missions permanentes sont invitées à se procurer les notifications depositaires mises à leur disposition au bureau NL-300.